

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 octobre 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 11 - votants : 11 Convocation en date du : 11 octobre 2024 Affichée le : 11 octobre 2024	Le onze octobre deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BABEL Anne, DESLOIR Bernard, GAY Arlette Secrétaire de séance élu : BANCEL Béatrice
---	---

N° 2024D502	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES : INSTALLATION ABRIS VOYAGEURS
--------------------	--

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de remplacer les abris voyageurs situés « Le Creux » et « Rue de la Petite Bruyère ».

La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance intégralement la fourniture et la pose d'abris voyageurs et subventionne à hauteur de 80 % la dalle béton des abris.

Une dalle béton est nécessaire uniquement à l'emplacement « Le Creux », elle sera réalisée par l'entreprise SOROC pour un montant de 2.450 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le remplacement des abris voyageurs « Le Creux » et « Rue de la Petite Bruyère ».

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte et document en conséquence.

La Secrétaire de Séance
Béatrice BANCEL



ROZIER EN DONZY, le 19/10/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

